

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague tenue par visioconférence, en raison de la pandémie (COVID-19), le jeudi 20 mai 2021 à 19 h 30.

Sont présents à cette visioconférence les membres du conseil Julie Baillargeon, Christian Brault, Mélanie Genesse, Paul Lavallière, François Leduc et Jean-François Poirier, sous la présidence de monsieur le maire Yves Daoust, formant quorum. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, par visioconférence, madame Dany Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

21-05-099 OUVERTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos.

En conséquence,

Il est proposé par M. François Leduc
Appuyé par Mme Mélanie Genesse
Et unanimement résolu

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos.

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

21-05-100 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 20 mai 2021.

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
Appuyé par Mme Julie Baillargeon
Et unanimement résolu

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague adopte l'ordre du jour tel que préparé, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2021
4. Période de questions/intervenants
5. Aménagement du territoire / Environnement
 - 5.1 Mise aux normes des installations septiques – Autorisation d'aller en appel d'offres pour l'installation de systèmes sanitaires
 - 5.2 Étude de circulation / Rues St-Joseph et des Domaines – Octroi de contrat
6. Administration générale
 - 6.1 Règlement 16-123-2 modifiant le règlement d'emprunt 16-123 (étangs aérés) – Dépôt du projet et avis de motion
 - 6.2 Règlement 18-134-1 modifiant le règlement 18-134 sur la gestion contractuelle – Dépôt du projet et avis de motion
 - 6.3 Règlement 21-154 décrétant un emprunt de 4 530 000 \$ pour l'aménagement de parcs et espaces verts / Phase 2– Adoption

- 6.4 Ressources humaines – Embauche d'un contremaître / Service des travaux publics
- 6.5 Politique gouvernementale de prévention en santé – Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière
- 6.6 Comptes à payer
- 6.7 Initiative canadienne pour des collectivités en santé – Dépôt d'une demande d'aide financière
- 7. Loisirs et vie communautaire
- 7.1 Démarche MADA / Politique familiale
 - 7.1.1 Comité de pilotage / Composition, mandat et rôle – Adoption
 - 7.1.2 Chargée de projet pour la mise à jour de la politique familiale – Octroi de contrat
- 8. Travaux publics / Voirie
- 8.1 Acquisition et installation d'un panneau de sensibilisation / Circulation en zone agricole – Autorisation
- 8.2 Émondage / Autorisation de paiement – Affectation Fonds – Projets spéciaux
- 8.3 Vidange des boues – Autorisation d'aller en appel d'offres public
- 8.4 Station de pompage – Octroi de contrat à TetraTech pour divers services
- 9. Sécurité incendie / Sécurité publique et civile
- 9.1 Embauche de pompiers – Félix Pilon Gagnier et Marc-André Dignard
- 10. Varia
- 11. Levée de la séance

ADOPTÉ

21-05-101 APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2021

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par M. François Leduc
Et unanimement résolu

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2021, tel que déposé.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / ENVIRONNEMENT

21-05-102 MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES – AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'ACQUISITION ET L'IMPLANTATION DE SYSTÈMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

ATTENDU le règlement 18-136 portant sur le *Programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques sur le territoire de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague*;

ATTENDU le règlement 19-141 décrétant un emprunt au montant de 1 457 500 \$ aux fins de financement du *Programme d'aide pour la mise aux normes des installations septiques*;

ATTENDU que huit (8) propriétaires souhaitent bénéficier de ce Programme d'aide financière et disposent des plans et devis nécessaires à la réalisation des travaux;

ATTENDU qu'il y a lieu d'aller en appel d'offres public pour l'acquisition et la réalisation des travaux d'implantation de huit (8) systèmes de traitement des eaux usées;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par Paul Lavallière
Et unanimement résolu

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à aller en appel d'offres public en vue de l'octroi d'un contrat visant l'acquisition et l'implantation de systèmes de traitement des eaux usées sur les propriétés dont les propriétaires en ont fait la demande.

ADOPTÉ

21-05-103 ÉTUDE DE CIRCULATION / RUES SAINT-JOSEPH ET DES DOMAINES – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'important projet de développement résidentiel Quartier du Canal présentement en cours de réalisation;

ATTENDU que la réalisation de ce projet entraînera une augmentation importante de la circulation dans ce secteur;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la réalisation d'une étude de circulation routière afin de déterminer l'impact routier qu'engendrera le projet Quartier du Canal;

ATTENDU que l'entreprise Les Services d'ingénierie EXP, connaissant bien le projet de développement résidentiel Quartier du Canal, a été approchée et a déposé une offre, au montant de 13 700 \$, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
Appuyé par Mme Julie Baillargeon
Et unanimement résolu

D'octroyer le mandat de réalisation d'une étude de circulation portant sur les rues Saint-Joseph et des Domaines à Les Services d'ingénierie EXP, selon l'offre déposée.

De financer cette dépense à même le règlement d'emprunt numéro 13-97.

ADOPTÉ

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

21-05-104 RÈGLEMENT NUMÉRO 16-123-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 832 100 \$ AFIN DE PROCÉDER À LA MISE AUX NORMES ET À L'ACCROISSEMENT DE CAPACITÉ DE TRAITEMENT DES ÉTANGS AÉRÉS – DÉPÔT DU PROJET ET AVIS DE MOTION

Avis de motion est, par la présente, donné par Mme Julie Baillargeon, qu'à une prochaine séance du Conseil, il sera présenté pour adoption le règlement numéro 16-123-2 modifiant le règlement 16-123 décrétant un emprunt de 1 832 100 \$ afin de procéder à la mise aux normes et à l'accroissement de capacité des étangs aérés aux fins de modifier la charge de taxation.

Un projet de ce règlement est déposé.

ADOPTÉ

21-05-105 RÈGLEMENT NUMÉRO 18-134-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 18-134 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE – DÉPÔT DU PROJET ET AVIS DE MOTION

Avis de motion est, par la présente, donné par M. Paul Lavallière, qu'à une prochaine séance du Conseil, il sera présenté pour adoption le règlement numéro 18-134-1 portant sur la gestion contractuelle. Ce règlement vient établir des mesures afin de favoriser les entreprises québécoises, conformément à la *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions* (L.Q. 2021, chapitre 7), sanctionnée le 25 mars 2021.

Un projet de ce règlement est déposé.

ADOPTÉ

21-05-106 RÈGLEMENT NUMÉRO 21-154 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 4 530 000 \$ POUR L'AMÉNAGEMENT DE PARCS ET ESPACES VERTS / PHASE 2 – ADOPTION

ATTENDU que la Municipalité souhaite développer une vision claire de la gestion et de l'emplacement de ses espaces verts;

ATTENDU la résolution numéro 20-02-033 octroyant un contrat à *Ici et Là Architecture de paysages* pour procéder à la révision du plan directeur d'aménagement des parcs et espaces verts de la Municipalité;

ATTENDU que la Municipalité souhaite procéder aux travaux identifiés au plan directeur révisé, selon la planification budgétaire prévue en phase 2;

ATTENDU le dépôt du règlement et l'avis de motion numéro 21-04-093 donné par M. Christian Brault lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 avril 2021;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par Mme Julie Baillargeon
Et unanimement résolu

Que le règlement portant le numéro 21-154 soit adopté tel que présenté, et versé aux archives des règlements.

ADOPTÉ

21-05-107 RESSOURCES HUMAINES – EMBAUCHE D'UN CONTREMAÎTRE / SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU que le poste de contremaître au sein des travaux publics de la Municipalité est vacant;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'un contremaître en raison de la charge importante de travail au sein de ce service;

ATTENDU qu'un citoyen de Saint-Louis-de-Gonzague, monsieur Jean-François De Wijngaert a été rencontré en entrevue;

ATTENDU que celui-ci rencontre tous les critères établis aux fins d'occuper ce poste;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
Appuyé par Mme Julie Baillargeon
Et unanimement résolu

D'engager monsieur Jean-François De Wijngaert à titre de contremaître des travaux publics au sein de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à préparer et à signer un contrat d'embauche, conformément à la Politique de rémunération, de conditions et d'avantages des employés en vigueur.

Que cette embauche prend effet le 24 mai 2021.

De financer cette dépense pour l'année 2021 à même le surplus libre.

ADOPTÉ

**21-05-108 POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DE PRÉVENTION EN SANTÉ –
AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague (Paroisse) a pris connaissance de la Politique gouvernementale de prévention en santé;

ATTENDU que la Municipalité est admissible et souhaite déposer une demande d'aide financière pour les projets de réaménagement du terrain de pétanque et de la mise sur pied d'une session de cours de mise en forme pour les aînés (Aînés en action);

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par M. François Leduc
Et unanimement résolu

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer une demande d'aide financière dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé, pour le réaménagement du terrain de pétanque et la mise sur pied d'une session de cours de mise en forme pour les aînés (Aînés en action).

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document en lien avec cette demande, le cas échéant.

ADOPTÉ

21-05-109 APPROBATION DE PAIEMENT DES COMPTES

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
Appuyé par M. François Leduc
Et unanimement résolu

Que la liste des comptes totalisant un montant de 373 476,10 \$ et dont la liste est annexée aux présentes soit approuvée.

ADOPTÉ

**21-05-110 INITIATIVE CANADIENNE POUR DES COLLECTIVITÉS EN SANTÉ –
AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague (Paroisse) a pris connaissance du programme *Initiative canadienne pour des collectivités en santé (ICCS)*;

ATTENDU que la Municipalité est admissible et souhaite déposer une demande d'aide financière;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par M. François Leduc
Et unanimement résolu

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme *Initiative canadienne pour des collectivités en santé (ICCS)*, pour le projet de construction d'une terrasse annexée au futur bâtiment communautaire de la Municipalité.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague (Paroisse), tout document en lien avec cette demande, le cas échéant.

ADOPTÉ

LOISIRS / CULTURE / VIE COMMUNAUTAIRE

21-05-111 CRÉATION ET MISE SUR PIED D'UN COMITÉ DE PILOTAGE MADA – ADOPTION

ATTENDU qu'en janvier 2021, la Municipalité de la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague a conclu une entente avec la ministre responsable des aînés et des proches aidants dans le cadre du Programme de soutien à la démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA), volet 1;

ATTENDU que la Municipalité s'est vu octroyer une aide financière de 10 500 \$ pour lui permettre de réaliser la mise à jour de sa politique familiale et des aînés et de son plan d'action MADA;

ATTENDU que pour répondre à cette obligation, la Municipalité doit autoriser par voie de résolution la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage MADA décrivant son mandat ainsi que les membres constitutifs et leurs responsabilités;

ATTENDU qu'au sein de ce comité, au moins deux (2) sièges doivent être réservés pour des personnes représentatives du milieu de vie des aînés par leurs engagements dans leur communauté ainsi qu'un siège pour un élu responsable du dossier « Aînés » de la Municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par M. Jean-François Poirier
Et unanimement résolu

D'établir le mandat du comité de pilotage comme suit :

- collaborer à l'élaboration de la politique et de son plan d'action;
- collaborer à la mise en place d'un cadre de mise en œuvre et de suivi du plan d'action.

De définir les rôles du comité de pilotage comme suit :

1. De valider les rapports produits et les outils utilisés dans le cadre de la démarche; de valider les enjeux identifiés; de recommander le projet de politique et de plan au conseil municipal;
2. De participer aux rencontres organisées dans le cadre de la démarche; de participer aux activités de consultation; de participer à l'étape de validation et de planification des actions;
3. D'agir à titre d'agent de liaison pour faire connaître la démarche auprès de la population ainsi qu'auprès des acteurs locaux non impliqués dans le comité; de faciliter la circulation de l'information auprès des acteurs du milieu;
4. D'encourager la synergie d'action entre les acteurs; d'agir à titre d'agent de mobilisation pour favoriser la participation des acteurs du milieu impliqué auprès des aînés et des familles;

Que le comité de pilotage soit composé comme suit :

- Paul Lavallière, RQA (Élu responsable des questions « Aînés »), président
- Représentants aînés :
 - Louise Leduc Poirier, présidente de la FADOQ locale
 - Nicole Durivage, membre du Comité Entraide
- Julie Baillargeon, RQF (Élue responsable des questions « Familles »)
- Représentants familles :
 - Dominic Sawyer, représentant Familles et policier à la Sûreté du Québec
 - Jessica Brazeau, représentante Familles
- Ariane Thériault-Morin, représentante CISSMO (Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest)
- Marie-Josée Bétournay, chargée de projet
- Marc-André Dumouchel, coordonnateur loisir et porteur administratif

ADOPTÉ

21-05-112 CHARGÉE DE PROJET POUR LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU qu'en janvier 2021, la Municipalité de la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague a conclu une entente avec la ministre responsable des aînés et des proches aidants dans le cadre du Programme de soutien à la démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA), volet 1;

ATTENDU que la Municipalité s'est vu octroyer une aide financière de 10 500 \$ pour lui permettre de réaliser la mise à jour de sa politique familiale et des aînés et de son plan d'action MADA;

ATTENDU que la Municipalité souhaite se prévaloir d'un chargé de projet dans le cadre de la réalisation et la coordination de ce projet;

ATTENDU l'offre de service de Communications MJB, au montant de 11 520 \$, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Julie Baillargeon
Appuyé par M. Paul Lavallière
Et unanimement résolu

D'octroyer le contrat de chargé de projet pour la mise à jour de la politique familiale et des aînés à Communications MJB, selon l'offre déposée.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document en lien avec l'octroi de ce contrat, le cas échéant.

De financer cette dépense à même l'aide financière issue du Programme de soutien à la démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA), volet 1.

De financer le solde, le cas échéant, à même le surplus libre.

ADOPTÉ

TRAVAUX PUBLICS / VOIRIE

21-05-113 ACQUISITION ET INSTALLATION DE PANNEAUX DE SENSIBILISATION / CIRCULATION EN ZONE AGRICOLE – AUTORISATION

ATTENDU l'existence de la campagne de sécurité routière portant sur la circulation en zone agricole, mise sur pied par le MTQ, en collaboration avec l'UPA en 2018;

ATTENDU la volonté des élus d'adhérer à cette campagne et de procéder à l'installation d'une affiche de sensibilisation sur son territoire;

ATTENDU que les coûts d'acquisition de cette affiche s'élèvent à 378 \$ pour un panneau de format 4 pi X 8 pi, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Christian Brault
Appuyé par M. François Leduc
Et unanimement résolu

D'autoriser l'acquisition de panneaux de sensibilisation pour la circulation en zone agricole.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document en lien avec ce projet, le cas échéant.

ADOPTÉ

21-05-114 TRAVAUX D'ÉMONDAGE / AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU que des travaux d'émondage ont dû être réalisés sur le territoire;

ATTENDU que les coûts reliés à l'exécution de ces travaux s'élèvent à 7 200 \$, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. François Leduc
Appuyé par Mme Mélanie Genesse
Et unanimement résolu

D'autoriser le paiement de ces coûts d'émondage, selon le montant précédemment cité.

De financer cette dépense à même le Fonds réservé – Projets spéciaux.

ADOPTÉ

21-05-115 VIDANGE DES BOUES – AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC

ATTENDU que l'entreprise Écho-Tech H₂O inc. a procédé à la mesure d'accumulation de boues dans les étangs de la station d'épuration de la Municipalité le 27 avril 2021;

ATTENDU la nécessité de procéder à la vidange des boues des deux étangs aérés de la Municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par M. Christian Brault
Appuyé par M. Paul Lavallière
Et unanimement résolu

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer un appel d'offres public sur SEAO en vue de l'octroi d'un contrat pour des travaux de vidange des boues.

ADOPTÉ

21-05-116 STATION DE POMPAGE – OCTROI DE CONTRAT À TETRATECH POUR DIVERS SERVICES

ATTENDU que la Municipalité étudie la possibilité d'ajouter une troisième pompe à sa station de pompage;

ATTENDU que la firme TétraTech a été approchée afin de fournir à la Municipalité divers services et informations en lien avec la station de pompage et les travaux envisagés et à effectuer à court terme;

ATTENDU que la firme TétraTech a déposé une offre de prix, taxes en sus, pour les services suivants :

- Accompagnement pour une demande de subvention possible (3 000 \$);
- Estimation et la rédaction d'une note technique sur le poste de pompage et la conduite d'émissaire (7 000 \$);
- Validation de la capacité de génératrice actuelle (2 000 \$);
- Accompagnement technique supplémentaire (3 000 \$);

En conséquence,

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par M. François Leduc
Et unanimement résolu

D'octroyer les mandats énumérés précédemment à TetraTech, selon l'offre déposée.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document en lien avec la présente, le cas échéant.

De financer cette dépense à même le règlement d'emprunt numéro 13-97.

ADOPTÉ

SÉCURITÉ INCENDIE / SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

21-05-117 EMBAUCHE DE POMPIERS – MESSIEURS FÉLIX PILON GAGNIER ET MARC-ANDRÉ DIGNARD

ATTENDU la recommandation émise par le directeur du Service de sécurité incendie d'embaucher messieurs Félix Pilon Gagnier et Marc-André Dignard;

En conséquence,

Il est proposé par M. François Leduc
Appuyé par M. Jean-François Poirier
Et unanimement résolu

D'entériner la recommandation du directeur du Service de sécurité incendie et d'embaucher messieurs Félix Pilon Gagnier et Marc-André Dignard à titre de pompiers au sein du Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, conformément à la Politique de gestion du Service de sécurité incendie.

Que ces embauches soient effectives en date de ce jour.

ADOPTÉ

21-05-118 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par M. Jean-François Poirier
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever la séance à 19 h 40.

ADOPTÉ

Yves Daoust
Maire

Dany Michaud
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière